

Châtel-St-Denis, le 13.11.2022

Procès-verbal

Assemblée de paroisse du dimanche 13 novembre 2022

Lieu : Temple protestant de Châtel-St-Denis

1. OUVERTURE – MEDITATION – NOMINATION DE 2 SCRUTATEURS /TRICES

L'annonce de l'Assemblée de paroisse est parue le 9 septembre 22 dans la FAO, dans le TU n°6 de novembre – décembre et sur le site internet.

18 personnes sont présentes et 17 peuvent voter, la majorité absolu sera donc de 9 voix.

6 personnes sont excusées : Valérie Weiss, Jacqueline et Jean-Luc Dupuis, Paulette Krieger, Roger Bobo, Anne-Lise Wittrenwiler et Anne-Sophie Rouvé.

L'Assemblée est déclarée ouverte à 11h15.

Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour.

Election des scrutatrices, élues à l'unanimité :

- Nathalie Di Gennaro
- Marlène Baumann

2. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE DE PAROISSE DU 18.05.22

Le PV était consultable au Secrétariat depuis plus de dix jours ainsi que sur le site internet. Il était également à disposition à l'entrée de la salle. Il ne sera donc pas lu ce matin. Aucune modification n'est demandée pour le procès-verbal de la dernière Assemblée de paroisse, PV qui est dès lors adopté à l'unanimité.

3. BUDGET 2023

a) Présentation

M. Laurent Pralong de Hervest Fiduciaire SA présente le budget 2023 tel qu'établi par le conseil de paroisse (cf. Annexe 1).

b) Rapport

M. Nicolas Rouvé, président du conseil de paroisse, fait la lecture du rapport sur la présentation du budget 2023 par Mme Françoise Jolivet. Dans son rapport, Mme Françoise Jolivet recommande à l'Assemblée d'approuver le budget pour l'année 2023, vérifié le 25 octobre 2022.

c) Approbation

Le budget 2023 est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

4. BÂTIMENTS ET TRAVAUX

M. Nicolas Rouvé prend la parole pour présenter la proposition de rénovation du système de chauffage de la paroisse. Le Conseil de paroisse a pris conscience récemment que le système de chauffage au mazout est très coûteux et polluant ; ce système vieillissant risque de tomber bientôt en panne, nous laissant devant une forme d'urgence peu agréable. C'est la raison pour laquelle le Conseil de paroisse souhaite présenter ce projet de rénovation du système de chauffage avec un budget de CHF 300'000.-

La commission financière des comptes à été consultée sur les aspects financiers de l'opération et donne un préavis positif pour cet investissement.

M. Claude Bossoney : pose la question de savoir d'où viendront les CHF 300'000.-

M. Nicolas Rouvé : répond qu'ils seront pris sur les liquidités de la paroisse, c'est-à-dire sur le fond de réserve.

Prise de décision : l'investissement pour la rénovation du système de chauffage de la paroisse est accepté à l'unanimité.

5. ELECTIONS COMPLEMENTAIRES

a) 1 membre au Conseil de paroisse

Le Conseil de paroisse a reçu la candidature de Matthias Molleyres, validée par la signature de dix paroissiennes et paroissiens. Matthias Molleyres prend la parole pour se présenter.

Résultat : le nombre de candidatures validées n'excédant pas les postes à repourvoir, le candidat est donc élu d'office.

Aucune candidature n'est reçue à ce jour, ni de candidature spontanée enregistrée ce matin.

b) 1 délégué/e au Synode : aucune candidature, effectifs actuels conservés.

c) 1 suppléant au Synode : aucune candidature, effectifs actuels conservés.

6. RAPPORT DU CONSEIL DE PAROISSE

M. Nicolas Rouvé lit le rapport, cf. Annexe 2.

7. ECHO DE L'EGLISE CANTONALE

Par Pierre-Philippe Blaser, Président du Conseil Synodal.

Août 22 : Assemblée générale du conseil des églises à Karlsruhe

Octobre 22 : Fête de l'église cantonale, bon moment de convivialité. Une interdépendance entre les paroisses du canton est soulignée.

5-6 novembre 22 : Festival pour la jeunesse des églises réformées à Neuchâtel sur le thème de
Espérer et agir, bon moment de convivialité.

Décembre 22 : Synode, administration de l'église cantonale. Les sujets de discussion du synode sont
à proposer.

18 mars 2023 : Forum chrétien fribourgeois à l'université de Fribourg.

02 juin 2023 : Longue nuit des églises.

8. DIVERS ET CLÔTURE

M. Ludovic Papaux : prend la parole pour une invitation à rejoindre le chœur de la paroisse.

Mme Marlène Baumann : remercie les pasteurs pour leur travail et leur engagement. Mme remercie
également les membres du Conseil de paroisse qui travaillent dans l'ombre.

M. Ludovic Papaux : annonce qu'un culte d'aurovoir à Mme Marlène Baumann est prévu le dimanche
04 décembre 2022.

Le pasteur Ludovic Papaux conduit la prière. L'Assemblée se clôture à 12h15

Pour la paroisse de Châtel-St-Denis – La Veveyse, dimanche 13 novembre 2022

Nicolas Rouvé
Président

Tantely Razafimanantsoa
Secrétaire

Annexe 1 : Budget 2023

Annexe 2 : Rapport du conseil de paroisse